



Lettre ouverte à Madame Bérangère ABBA  
secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la transition écologique.

Projet d'aménagement du Lac de MONTBEL, (Ariège, lac de niveau constant)  
la perte assurée d'un joyau!

Madame la secrétaire d'Etat à la biodiversité,

Vous avez durant l'année 2020/2021 mis en place des réunions territoriales permettant d'échanger sur les causes de la perte de biodiversité en sollicitant les citoyens, les associations, les élus. Tous les avis convergeaient sur le fait que trop d'aménagements dans les espaces naturels ont encore lieu, que l'artificialisation des terres ne cesse d'augmenter, que les services instructeurs ne sont pas assez sensibilisés aux enjeux de la biodiversité et que les différentes mesures de protections sont aujourd'hui insuffisantes.

En septembre 2021, la France accueillera le Congrès mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), à Marseille. Un rendez-vous mondial où vous présenterez d'ailleurs les résultats de cette concertation: *"Rendez-vous majeur de la biodiversité l'IUCN mobilise des experts de la protection de la nature issus de tous les secteurs : monde politique, recherche, associations et grandes organisations internationales, mais aussi entreprises et citoyens. et devrait permettre de définir un cadre international mettant un terme à l'érosion de la biodiversité d'ici 2030."*

**Et pourtant...nous sommes en France tous les jours confrontés à l'incohérence des décisions de nos administrations, au bradage de la biodiversité et des espaces naturels, par nos élus, incapables de résister aux chants des sirènes des aménageurs peu scrupuleux et d'intégrer que ce "Bien Commun" est inestimable, et indispensable pour tous. C'est ainsi que le lac de Montbel (570 ha) entre Ariège et Aude, dans sa partie la plus sauvage, celle du lac de niveau constant (79 ha), doté d'une biodiversité exceptionnelle, une zone humide permettant tous les fonctionnements écologiques et processus naturels à grande échelle, bénéficiant d'une quiétude totale depuis 35 ans, pourrait être amputée de toutes ses fonctionnalités et soumise à de nombreuses nuisances par un projet immobilier de loisir: bruit, pollution, lumineuse, déambulation à toute heure, circulation, défrichage régulier, aménagement de pontons et de passerelles là où il n'existait que la nature. En 2017 le PLU prévoyait de le classer en zone naturelle, aujourd'hui contre toute attente c'est 34 hectares qui seraient directement impactés, avec la construction de 30 maisons, soit potentiellement 120 personnes /jour.**

**POURQUOI ce revirement insensé qui prend le contre-pied de toutes les connaissances actuelles ?**

**L'EROSION de la biodiversité dans toute "sa splendeur" est en marche avec ces projets faussement agréments d'éco responsabilité qui grandiront d'année en année tout en ruinant ce joyau. Mais qui sait, ce site fera peut-être dans 10 ans l'objet d'un plan onéreux de reconquête de la biodiversité...**

**Madame la secrétaire d'Etat, il est plus que temps de mettre en cohérence les discours et les actes, c'est pourquoi nous vous demandons, de faire en sorte que ce projet soit abandonné et ce site enfin protégé, comme il se doit.**

FNE Midi-Pyrénées

APRA le Chabot

Comité Ecologique Ariégeois

Collectif "A pas de loutre"

Cécile Argentin

Jérôme Brosseron

Marcel Ricordeau

Laetitia Lilian